



ANNEXE B

LISTE DE TARIFICATION

VOIRIE

1. Tarif pour location du rotoculteur :

Un frais de 30.00\$ est exigé pour l'utilisation du rotoculteur

2. Tarif pour services rendus à d'autres organismes :

Employé municipal avec camion de service:

- 75 \$/heure minimum 3 heures

Pépine avec opérateur:

- 100 \$/heure minimum 3 heures

Employé municipal avec camion à benne:

- 85 \$/heure minimum 3 heures

Tracteur avec opérateur:

- 75 \$/heure minimum 3 heures

3. Tarif applicable aux compteurs d'eau :

A. Dans le cas de l'installation d'une nouvelle entrée d'eau :

Un montant de 1 400.00\$ sera exigé pour toute nouvelle entrée d'eau installée à partir du réseau de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre. Ces frais devront être acquittés avant le début des travaux. Ce montant représente des frais 1090.00\$ pour les travaux incluant tous les matériaux nécessaires au branchement du conduit principal jusqu'à la ligne de lot pour une conduite d'un diamètre de 19 mm en plus des frais de 310.00\$ pour la location du compteur.

Pour les entrées qui nécessitent des conduites d'un diamètre supérieur à 19 mm, le coût d'installation sera majoré de la différence du prix d'achat des matériaux.

B. Remplacement de la plaque du compteur d'eau :

Selon la facturation de la Régie Aqueduc Richelieu Centre

C. Déplacement d'un compteur d'eau :

Selon la facturation de la Régie Aqueduc Richelieu Centre

D. Ouverture ou fermeture d'une entrée d'eau :

Selon la facturation de la (sauf en cas de fuite ou d'une urgence)
Régie Aqueduc Richelieu Centre

4. Tarif pour l'achat de bac

Bac de matière recyclable 360 litres : 91.00\$

Bac de matière organique 240 litres : 95.00\$